

Avant-propos

Par Claire TUTENUIT

Déléguée générale d'Entreprises pour l'Environnement (EpE)

Le constat fait par les scientifiques sur l'érosion, voire, parfois, l'effondrement de la biodiversité à travers ses conséquences visibles, commence à être largement connu, amenant à une prise de conscience chez de nombreux acteurs, peut-être plus aiguë que sur le changement climatique.

La pandémie du Covid-19 devrait encore accélérer cette prise de conscience, puisque la communauté scientifique estime que l'on peut attribuer cette pandémie à la dégradation des écosystèmes qui rapproche certaines espèces des communautés humaines, et aux relations d'autres communautés avec la faune sauvage ; on peut aussi attribuer son expansion rapide à la globalisation du monde.

Dès avant l'épidémie, plusieurs sondages avaient montré un souci croissant de la population française au regard de la perte de biodiversité, fortement associée à la santé humaine : dans les précédentes extinctions, l'espèce dominante finit par disparaître ; est-ce cela qui nous attend si l'érosion actuelle s'avère être le début d'une sixième extinction ? La montée de la demande en produits biologiques est un signe de cette inquiétude. Au-delà, les jardiniers amateurs ou non commencent à changer leurs façons de faire, à compter avec inquiétude les oiseaux et les papillons, mais est-ce suffisant ? Chacun est en fait assez perplexe et se sent impuissant face à un phénomène aussi diffus et général. Que peut-on faire ?

Du côté des entreprises aussi, l'érosion commence à être perçue, et les risques qu'elle fait courir aux entreprises apparaissent : l'article de Kering montre comment l'entreprise de textile qu'elle est, constate les effets négatifs sur la qualité de ses matières premières du changement climatique et du surpâturage dans des endroits aussi reculés que les hauts plateaux asiatiques où sont élevées les chèvres cachemire. D'autres conséquences se font sentir dans d'autres lieux : la forêt boréale canadienne subit des vagues de parasites venus du Sud qui détruisent des centaines de milliers d'hectares chaque année ; certains agriculteurs voient leurs terres stérilisées par des invasions d'ambrosie, d'autres arrivent au bout d'un parcours agricole fondé sur la chimie et voient leurs rendements décroître du fait de l'absence de vie dans les sols.

Si les risques sont de mieux en mieux identifiés, ils commencent aussi à être évalués : le World Economic Forum estime ainsi que 4 des 5 principaux risques qui pèsent sur l'économie mondiale sont liés à la dégradation de l'environnement. L'article d'Axa (celui de Sylvain Vanston) montre des tentatives pour identifier les risques liés à la perte de biodiversité et les intégrer à son activité d'assureur.

Si les entreprises sont conscientes de leur dépendance à la nature et même à la biodiversité, elles portent bien sûr une part de responsabilité dans diverses situations, qu'elles peuvent ou non partager avec d'autres acteurs : la surpêche en haute mer où il n'existe pas d'autorité d'État pour réguler l'activité en est un exemple. L'action des États peut aussi être trop faible pour permettre de contenir la pression des activités économiques, et ce pour diverses raisons, dont la priorité donnée à d'autres activités humaines porteuses d'un développement à court terme.

C'est pour inverser l'impact des entreprises sur la nature que divers réseaux d'entreprises et d'acteurs en contact fréquent avec elles ont décidé de constituer une coalition, Business for Nature. L'article d'Eva Zabey, qui en est la directrice, présente la mission et les actions de cette coalition : mobiliser les entreprises du monde entier, encourager les engagements volontaires de celles-ci en faveur de la nature, faire connaître les solutions et porter vers les pouvoirs publics – États et organisations internationales – une demande visant à l'adoption de législations ambitieuses et cohérentes. En effet, pour une entreprise, prendre en compte la nature dans ses activités s'accompagne souvent d'un coût susceptible de créer un handicap de compétitivité s'il n'est pas réduit grâce à des politiques publiques homogènes pour tous : les matières premières produites durablement sont plus coûteuses que les autres ; compenser l'artificialisation des terres a un coût, de même que l'intervention d'experts pour guider l'action dans un sens favorable à la nature. Les entreprises en se réunissant espèrent ainsi avoir une voix qui porte plus dans les négociations internationales, et favoriser un cadre international qui soit le plus homogène et le plus efficace possible.

Sans attendre que la gouvernance mondiale publique soit en place, les économistes travaillent de leur côté sur les meilleures façons d'introduire la biodiversité dans la gestion des actifs. L'exemple du climat montre en effet que lorsque les actionnaires des entreprises affirment des exigences en matière de stratégie, ces dernières passent à des stratégies climatiques plus ambitieuses : la communauté financière internationale utilise aujourd'hui les trajectoires d'émissions mondiales du GIEC pour demander aux entreprises de changer leurs stratégies d'investissement et réduire leurs émissions au rythme de ces trajectoires. Si ce modèle est tentant, sa transposition à la biodiversité est ardue et doit être réinventée, faute de trajectoires suffisamment définies et confirmées par la communauté scientifique. Certains cherchent des référentiels, sectoriels ou non, qui pourraient s'appliquer à l'ensemble des entreprises, comme la CDC-Biodiversité qui développe

un Global Biodiversity Score pour intégrer les impacts sur la biodiversité de diverses activités dans un indicateur universel, éventuellement sectoriel, qui permettrait des comparaisons entre les actifs.

D'autres essaient de développer des méthodes plus diversifiées, adaptées à chaque décision, qui permettent *a minima* des comparaisons locales, fondées sur des indicateurs adaptés à une décision particulière ; l'article de Simon Buckle, de Katia Karousakis, d'Edward Perry et de Géraldine Ang montre cette diversité des façons d'intégrer la nature dans les décisions économiques. L'économie peut partir des coûts de restauration ou de déplacement, ou attribuer une valeur supérieure à des produits respectueux de la biodiversité ; c'est déjà le cas pour le bois, et pour un certain nombre de produits agricoles. Plus la prise de conscience des consommateurs sera générale, et plus l'écart de prix accepté sera grand. C'est l'une des raisons pour lesquelles la mobilisation citoyenne promue par les associations environnementales et décrite dans ce numéro par Allain Bougrain-Dubourg est essentielle. Cette mobilisation citoyenne peut aussi dénoncer des défauts graves de gouvernance dont pâtit la biodiversité, c'est le cas à Madagascar, île d'une biodiversité exceptionnelle et menacée par une corruption que combattent Transparency International-Initiative Madagascar et le réseau Malina.

Au sein des entreprises, la prise en compte de la biodiversité est un défi permanent au regard de la gestion : notre mode de développement repose largement sur l'industrie, la standardisation, l'optimisation sous contraintes... L'organisation du monde économique repose sur de grandes entreprises qui fabriquent et vendent les mêmes produits tout autour de la Terre. Réintroduire la nature et en respecter la diversité supposent d'adopter une attitude inverse : comment accepter un niveau de complexité différent ? Comment cultiver l'hétérogénéité ? Ces questions ne sont pas évidentes, comme l'expérimentent des entreprises (Unilever, notamment) qui s'efforcent de réintroduire un plus grand nombre de variétés cultivées dans leurs thés, cafés ou autres. L'article de Luc Abbadie explore le changement que cette transformation représente.

Enfin, certains espèrent que les nouvelles technologies apporteront une aide précieuse face à l'infinie diversité des milieux et des espèces : les technologies du génome progressent, on commence à calculer « l'ADN environnemental » d'un milieu ou d'un écosystème ; de même, les ordinateurs sont capables de gérer des flux massifs de données qui pourraient permettre un suivi plus précis de l'évolution des milieux. C'est le champ de développement sur lequel travaille l'organisation WCMC, partenaire de l'UNEP, pour constituer une base de données couvrant l'ensemble de la Terre et qu'utilise déjà le gouvernement chinois pour son « *red-lining* ». C'est aussi dans cette direction que Microsoft a décidé de s'engager massivement dans les prochaines années. Elle pose toutefois une question : nombre de décisions appellent des arbitrages, car si certaines solutions réduisent certaines pressions, elles en accroissent d'autres. La science peut suggérer certains arbitrages, mais d'autres relèvent de choix faits par des acteurs au regard de leur conception de ce que devrait être la nature localement, et de ce qu'ils veulent faire. À l'avenir, les ordinateurs feront-ils ces choix pour nous, et ces choix augmenteront-ils la diversité résultante ?

Ce numéro invite à chercher d'autres solutions. Ce qui précède montre déjà une grande diversité d'approches pour sensibiliser les entreprises et les pousser à l'action. Elles ont déjà expérimenté d'elles-mêmes des solutions, mais la question se pose désormais de changer l'échelle de leur déploiement. Une publication récente d'EpE⁽¹⁾ montre une variété de solutions et explore pour chacune d'elles les conditions nécessaires pour la massifier, voire pour la généraliser. Bien souvent, et comme pour le climat, ces conditions se résument dans la conjonction des efforts de trois types d'acteurs : les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens. Ces derniers sont aussi des consommateurs, des salariés, des épargnants et leur relation à la nature, impact positif ou négatif ou dépendance, varie fortement selon leur mode de vie. Comme nous y invite l'IPBES, opérer des changements dans nos modes de développement, adopter des modes de vie différents, des politiques publiques plus protectrices de la nature et donc forcément plus contraignantes, plus d'innovation et de créativité de la part des entreprises, et sans doute un changement profond de notre rapport à la nature sont des solutions pour préserver la biodiversité à long terme dans lesquelles chaque acteur a un rôle à jouer. Sans la mobilisation cohérente de tous les acteurs, l'inversion de la trajectoire paraît bien improbable.

La pandémie récente servira-t-elle à multiplier les bonnes volontés et à les inciter à passer à l'action ? L'article de Bernard Chevassus-au-Louis, qui vient en conclusion de ce numéro qui se veut motivant, nous montre en tout cas une diversité d'actions possibles, sans regret, et qui ont une bonne probabilité d'accroître la biodiversité de notre environnement. Il nous invite, nous tous, à contribuer à une nature plus prospère, plus dynamique et plus résiliente, et suggère que c'est aussi agréable qu'utile. Il donne envie d'agir, ce qui est sans doute le meilleur moteur imaginable d'une transformation écologique à la hauteur de l'enjeu.

(1) *Changer d'échelle – Les solutions des entreprises pour la biodiversité*, EpE, octobre 2020.